

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4237 - Mardi 1^{er} août 2017 - Prix : 10 DA

Tipaza

Six dangereux terroristes neutralisés

Page 24



Tayeb Louh, ministre de la Justice :

«Adapter l'arsenal juridique au nouveau modèle économique»

Page 3

Une victoire pour le Venezuela

Par Mohamed Habili

Ainsi qu'il était prévisible, le mot d'ordre de grève générale, en dépit des violences dont il s'est monnayé à travers le Venezuela, et plus particulièrement à Caracas, n'a pas empêché que les élections pour une assemblée constituante se tiennent comme prévu et soient un succès politique, et en premier lieu en termes de participation. Il y a eu dimanche dernier plus de 8 millions de votants sur un électorat de 19 millions, c'est-à-dire un million de plus que lors du référendum symbolique organisé par l'opposition peu de jours auparavant. Bien entendu, l'opposition n'a pas manqué de déclarer que la participation réelle avait été à cette occasion 3 ou quatre fois moindre que celle officiellement annoncée. Soutenir le contraire, reconnaître que près d'une moitié d'électeurs se sont rendus aux urnes en dépit des menaces, des troubles, et de violences aux personnes, dont l'assassinat d'un candidat la veille du scrutin, reviendrait pour elle à admettre qu'elle ne constitue pas cette écrasante majorité qu'elle prétend être, qu'elle a joué et qu'elle a perdu. Comme ses membres n'ont aucune intention de baisser les bras sous prétexte qu'ils n'ont pu désorganiser les élections, l'épreuve de force va se poursuivre, et peut-être même gagner en intensité pour autant que cela soit possible. Les socialistes vénézuéliens n'ayant jamais fraudé aux élections, rien ne permet d'affirmer qu'ils l'ont fait cette fois-ci.

Suite en page 3

Attention aux effets sournois d'une déshydratation

Fortes chaleurs sur le pays



Phs/D. R.

Il est impératif de se protéger, notamment pour la population la plus vulnérable constituée d'enfants en bas âge, de personnes âgées et de malades chroniques. Les médecins n'arrêtent pas de mettre en garde contre les effets de cette chaleur suffocante sur la santé et conseillent de prendre plusieurs précautions. Lire page 2

Suite aux récentes restrictions

L'importation de véhicules touristiques en forte baisse

Page 2

Festival d'Oran du film arabe

Le long métrage libanais «Mahbas» projeté au public

Page 13

Attention aux effets sournois d'une déshydratation

Fortes chaleurs sur le pays

■ Il est impératif de se protéger, notamment pour la population la plus vulnérable constituée d'enfants en bas âge, de personnes âgées et de malades chroniques. Les médecins n'arrêtent pas de mettre en garde contre les effets de cette chaleur suffocante sur la santé et conseillent de prendre plusieurs précautions.

Par Meriem Benchaouia

Depuis quelques jours, les températures dépassent les 40 degrés. Il a fait chaud, même très chaud sur l'ensemble des wilayas. Cette vague de chaleur est accablante, insupportable en cette fin du mois de juillet. Il est connu que la canicule met en difficulté, et même en danger parfois, l'organisme humain. C'est pourquoi, il est impératif de se protéger notamment pour la population la plus vulnérable constituée d'enfants en bas âge, de personnes



âgées et de malades chroniques. Les médecins n'arrêtent pas de mettre en garde contre les effets de cette chaleur suffocante sur la santé et conseillent aux gens de prendre plusieurs précautions comme d'éviter de sortir aux heures les plus chaudes et de rester à l'ombre à l'abri d'une exposition prolongée au

soleil, de boire de l'eau de façon régulière pour s'hydrater, en évitant les boissons très sucrées. Des gestes simples permettent d'éviter les accidents. Il faut se préparer avant les premiers signes de souffrance corporelle, même s'ils paraissent insignifiants. De son côté, la direction générale de la Protection civile a rappelé aux citoyens les mesures préventives à suivre pour éviter les effets de la canicule qui touche plusieurs wilayas du pays, a indiqué, hier, un communiqué de cette institution. Afin d'éviter d'être victime d'insolations et autres malaises, la Protection civile a recommandé aux citoyens de «fermer les volets et les rideaux des façades exposées au soleil, de maintenir les fenêtres fermées tant que la température extérieure est supérieure à la température intérieure, et d'ouvrir les fenêtres tôt le matin et tard le soir et la nuit», a précisé la même source. La Protection civile a également recommandé de «baisser ou d'éteindre les lumières électriques mais aussi ne pas s'exposer au soleil en particulier les personnes âgées, les personnes atteintes de maladies chroniques ainsi que les enfants, notamment au niveau des plages». Il est également demandé aux citoyens d'«éviter de se déplacer pendant cette période de canicule sauf en cas de nécessité et de mettre un chapeau et des vêtements légers (coton) et amples, de préférence de couleur claire». La Protection civile a exhorté aussi les citoyens à éviter les activités extérieures nécessitant des dépenses d'énergie trop importantes (sports, jardins, bricolage), les conseillant de «se déplacer pendant cette période de canicule tard le matin ou tard le soir, en particulier dans les wilayas intérieures, de rester à l'ombre dans la mesure du possible et de provoquer des courants d'air dans tout le bâtiment dès que la température extérieure est plus basse que la température intérieure». «Pensez à aider les personnes dépendantes en leur proposant régulièrement des boissons», est-il souligné, appelant les citoyens à signaler le plus rapidement possible les débuts d'incendies au niveau des forêts et qu'en cas de difficulté il faudra appeler le 14, conclut le communiqué. M. B.

Suite aux récentes restrictions

L'importation de véhicules touristiques en forte baisse

À cause des limitations des quotas imposées dernièrement par l'Etat sur l'importation des véhicules par les concessionnaires automobiles, une forte chute a été enregistrée concernant les véhicules de tourisme. Un recul de plus de 78% au 1^{er} semestre 2017, selon les affirmations d'un haut responsable des Douanes. Les importations des véhicules de tourisme par les concessionnaires ont connu un recul considérable de plus 78% en termes de nombre au cours du 1^{er} semestre 2017. Un constat dû notamment aux différentes restrictions imposées aux concessionnaires automobiles. Durcissement de la réglementation par rapport aux cahiers des charges, limitation de quotas à seulement 40 000 et 50 000 unités comme l'a déclaré, il y a quelques mois Abdelmadjid Tebboune, ancien ministre du Commerce à l'époque par intérim, les raisons sont diverses pour pousser les concessionnaires de véhicules à réduire leur importation. Les véhicules à vocation touristique sont évidemment les plus touchés au vu de leur forte demande. La même raison a d'ailleurs fait flamber leurs prix au point d'être inabornables. Ainsi, entre janvier et fin juin 2017, la facture des véhicules de tourisme importés par les concessionnaires automobiles s'est chiffrée à 111,33 millions de dollars contre 382,52 millions de dollars au même semestre de l'année 2016. Soit une chute de 71% en termes de valeur, explique un haut responsable des Douanes algériennes. Quant au nombre de véhicules de tourisme importés, il a été de 7 787 unités contre 35 571 au 1^{er} semestre 2016. A savoir, une diminution de 78,11% en termes de nombre. Selon les précisions du même responsable, ces 7 787 véhicules représentent le reliquat des commandes faites par les concessionnaires en 2016. Ajoutons au passage que les licences d'importation au titre de l'année 2017 n'ont pas encore été accor-

dées. Cette situation est assez désagréable pour les citoyens voulant acquérir un véhicule neuf produit à l'étranger. Néanmoins, il a été constaté que les importations du même type de véhicule a explosé du côté des particuliers.

Explosion des importations personnelles : près de 14 000 véhicules importés en 2017

En vue de compenser le manque de voitures de tourisme sur le circuit commercial qui a largement diminué suite au nouveau contexte, le nombre de voitures importées par des particuliers, quant à lui, a explosé de manière rapide. Un fait que ce haut responsable des Douanes a effectivement confirmé de par son constat du terrain. «Il est observé que l'importation des véhicules réalisés directement par les particuliers eux-mêmes ont plus que doublé en valeur et en nombre au 1^{er} semestre 2017 comparativement au même semestre de 2016. Une situation tout à fait inversée si on la compare à celle des concessionnaires». Ce dernier révèle ainsi que l'importation des véhicules par les particuliers est passée de 6 950 véhicules pour un montant de 170 millions de dollars au 1^{er} semestre 2016 à 13 918 véhicules pour 373 millions de dollars pour la même période. Un chiffre qui a carrément doublé en l'espace d'une année. En somme, il est clair que cet état de fait est supposé booster l'économie nationale, si ce n'est le but de la part des autorités, mais pour les citoyens, l'avantage reste autre chose. Les usines nouvellement installées en Algérie, à l'image de Renault ou Volkswagen, peuvent être à la hauteur en matière de qualité des véhicules importés directement de la source ; sans oublier l'accessibilité des prix, lesquels, rappelé-
t-on, ont atteint des sommets, y compris pour les voitures d'occasion.

Yacine Djadel


RENAULT
Passion for life

Chez Renault,
l'après-vente vous
redonnera le sourire



OPTEZ POUR LE PARE-BRISSE D'ORIGINE
UNE MEILLEURE VISION POUR UNE SÉCURITÉ OPTIMALE



Tayeb Louh, ministre de la Justice :

«Adapter l'arsenal juridique au nouveau modèle économique»

■ «Il sera procédé à la révision du code civil dans ses dispositions relatives aux assurances en nature, à l'effet de conférer davantage d'efficacité aux transactions financières» et du code de commerce dans son volet relatif aux contrats et au sauvetage des entreprises en difficultés financières.



Par Racim S.

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a révélé, hier à Alger, que plusieurs lois feraient l'objet d'une révision à l'effet de les adapter au nouveau modèle économique, à l'instar du code de commerce dans son volet relatif aux contrats et au sauvetage des entreprises en difficultés financières et du code civil dans ses dispositions portant assurances en nature.

Présidant la sortie de la 25^e promotion de magistrats au siège de la Cour suprême, M. Louh a mis en avant la poursuite de la modernisation du système juridique national en vue de «s'adapter aux orientations visant la création d'une dynamique dans le domaine économique et l'amélioration du climat des affaires», à travers l'«adaptation de l'arsenal juridique au nouveau modèle économique». «Il sera ainsi procédé à la révision du code civil dans ses dispositions relatives aux assurances en nature à l'effet de conférer davantage d'efficacité aux transactions

financières» et du code de commerce dans son volet relatif aux contrats et au sauvetage des entreprises en difficultés financières.

Le ministre a fait savoir que les efforts seront orientés vers l'activation des mécanismes juridiques en vue de la mise en place d'«une politique pénale efficace pour faire face aux différentes formes de criminalité, notamment celles portant atteinte à l'économie nationale» à travers le «développement d'une politique de prévention en impliquant tous les intervenants y compris la société civile».

Cette politique est basée sur l'«intensification de la coordination entre les instances et services chargés du contrôle des crimes commerciaux et financiers» et l'«activation des mécanismes susceptibles d'assurer la performance du secteur de la justice en matière de protection de la société de toutes formes de crimes», a indiqué M. Louh.

Le ministre a indiqué que d'autres lois feront également l'objet de révision telles que la loi

organique relative aux compétences du Conseil d'Etat, le code de l'organisation pénitentiaire et de la réinsertion sociale des détenus et le code de procédure pénale.

Concernant la sortie de la 25^e promotion des élèves magistrats de l'Ecole supérieure de magistrature, M. Louh a indiqué qu'elle intervenait pour «renforcer le pouvoir judiciaire en ressources humaines qualifiées», sachant que la durée de formation de base qu'assure cette école sera à quatre ans et que le contenu de l'enseignement sera revu. Cela, a-t-il précisé, vise à réguler un système de formation complémentaire répondant aux exigences de la justice algérienne, indiquant que la tutelle s'attelle actuellement à jeter de nouvelles bases pour la formation des magistrats dans le cadre des réformes opérées dans le secteur de la Justice.

Le ministre a appelé les élèves de la promotion sortante à «préserver les principes constitutionnels et à faire preuve de professionnalisme lors de l'exer-

cice de leurs fonctions», soulignant que «le fait que le juge se conforme à la Constitution et applique les lois, est un garant de la confiance du citoyen en la justice de son pays». La promotion sortante comprend 229 élèves magistrats, dont 127 femmes, deux élèves militaires ainsi que quatre élèves magistrats de la République arabe sahraouie démocratique (RASD). Au terme de la cérémonie de sortie de promotion baptisée du nom de «Bekkouche Yahia», les élèves ont décerné une distinction au président de la République,

Abdelaziz Bouteflika, président du Conseil supérieur de la magistrature, pour ses efforts visant à hisser le niveau du secteur de la Justice, et ce, à la faveur des réformes initiées. La distinction a été remise à M. Louh. Le défunt Bekkouche Yahia est un ancien magistrat qui a assumé, durant son parcours professionnel, plusieurs postes. Son dernier poste est celui de procureur général au Conseil supérieur de la magistrature. R. S.

LA QUESTION DU JOUR

Une victoire pour le Venezuela

Suite de la page une

Tout porte à croire au contraire qu'ils n'ont pas agi différemment cette fois-ci. A cela une raison politique évidente : dans un pays aussi polarisé politiquement que l'est assurément pour l'heure le Venezuela, tout ce qu'un camp entreprend revêt forcément un caractère marqué de masse. Ils n'ont pas fraudé parce qu'ils n'avaient pas besoin de frauder, voilà tout. Les socialistes vénézuéliens ne sont pas des aventuriers, ce sont des gens animés par un idéal politique pour lequel ils sont prêts à mourir. Leur victoire n'est pas garantie, loin de là, mais portée par les classes populaires de leur pays, sorties fraîchement de la misère et peu désireuses d'y retourner, leurs chances de l'emporter sont loin d'être négligeables, contrairement à ce que croient une majorité d'observateurs extérieurs, pour la plupart occidentaux. Quand la lutte de classes bat son plein, et c'est manifestement le cas aujourd'hui au Venezuela, les règles du jeu ne sont plus celles qui prévalent en temps ordinaire. Le Parti socialiste ne lâchera prise que mort. Il ne connaîtra pas le sort du Parti des travailleurs brésilien dont les dirigeants sont d'ores et déjà trainés dans la boue, à commencer par son fondateur Lula Da Silva – outre Dilma Rousseff destituée comme un bandit qu'elle n'est pas par une conjuration d'authentiques malfrats. Les socialistes vénézuéliens ne se battent pas que pour leur pays mais pour tous les peuples d'Amérique du Sud. Certes, aujourd'hui ils sont entourés de régimes hostiles, et l'establishment américain ne demande qu'à sévir contre eux par tous les moyens possibles. Mais il se peut bien qu'ils ne soient pas aussi isolés dans le monde qu'il y paraît. S'ils étaient aussi faciles à renverser, ils l'auraient été depuis quelque temps déjà. L'élection d'une assemblée constituante les renforce, bien loin de décider leurs ennemis internes et externes à laisser tomber ce qui leur reste encore de retenue à leur endroit. Cela fait des mois que ceux-ci font tout ce qui est en leur pouvoir pour les renverser mais sans y parvenir. Rien n'est encore définitivement gagné pour le camp Maduro, mais rien non plus n'est définitivement perdu pour lui. La partie reste jouable. Elle l'est même devenue un peu plus maintenant.

M. H.

nationale à même d'assurer un niveau d'intégration qui soit satisfaisant, la réduction de la facture des importations, la création d'emplois et l'introduction de la notion d'équilibre et de proportionnalité d'exonération des taxes et impôts et du taux d'intégration», ajoute le communiqué.

Siham N.

Tebboune préside un Conseil interministériel

Le montage industriel des véhicules au menu

Le Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune, a présidé dimanche un Conseil interministériel consacré à l'examen du dossier relatif au montage industriel des véhicules automobiles, indique hier un communiqué des services du Premier ministre. Ce Conseil interministériel s'est tenu en présence notamment des ministres, respectivement, des Finances, de l'Industrie et des Mines et du Commerce, ainsi que du représentant du

ministère de la Défense nationale, du Gouverneur de la Banque d'Algérie et du représentant de l'Association des banques et des établissements financiers (Abef). Lors de cette réunion, «le ministre de l'Industrie et des Mines a présenté un exposé portant sur les conditions réglementaires, techniques et organisationnelles régissant actuellement la réalisation des chaînes industrielles de montage des véhicules automobiles. Les principaux acteurs et

intervenants dans cette sphère d'activité ont ensuite relevé les failles et autres incohérences qui la caractérisent», précise le communiqué. Au terme de ce Conseil interministériel, le Premier ministre a instruit les secteurs directement concernés en vue «de différer l'étude des projets de montage industriel nouveaux et de procéder à l'élaboration d'un nouveau cahier des charges par le ministère de l'Industrie et des Mines en concertation avec l'en-

semble des parties impliquées, à l'exemple des secteurs des Finances, du Commerce, des Douanes et des Banques», note le communiqué. En outre, M. Tebboune a souligné la nécessité de parvenir à la conception d'un instrument juridique qui soit susceptible de susciter l'émergence, dans l'environnement économique national, de structures productives aptes à garantir et à favoriser «la création d'un véritable marché de la sous-traitance

Plan spécial de la gendarmerie d'Alger/Saison estivale

5 000 gendarmes pour sécuriser 33 plages

■ Quelques 5 000 gendarmes ont été mobilisés pour sécuriser 33 plages de la wilaya d'Alger dans le cadre du plan spécial tracé par le groupement territorial de la Gendarmerie nationale à l'occasion de la saison estivale 2017, a indiqué, hier, le lieutenant du groupement Souad Ounis, chargée de la cellule de communication.

Par Anis Ch.

Dans une déclaration à la presse dans le cadre d'une sortie sur terrain aux plages Khaloufi 1 et 2 et Decca Plage ainsi qu'aux barrages de Reghaia et Zeralda, le lieutenant Ounis a indiqué que 5 000 gendarmes avaient été mobilisés pour sécuriser 33 plages dans la wilaya d'Alger, y compris les plages non sécurisées et les lieux de détente. Ainsi, des brigades fixes et mobiles de la Gendarmerie nationale, confortées par des brigades cynotechniques, ont été mis en place au niveau de ces lieux et des espaces qui connaissent une grande affluence des citoyens, a-t-elle précisé. La responsable a fait savoir que ces brigades veillent également à l'application rigoureuse de la réglementation concernant l'utilisation des bateaux voiliers ou à moteur, interdites désormais de s'approcher des lieux de baignade.

Sensibilisation sous le slogan «La gendarmerie vous accompagne pour des vacances sans accidents»



Le lieutenant Ounis a fait savoir que la Gendarmerie nationale de la wilaya d'Alger menaient, depuis le début de la saison estivale, des campagnes de sensibilisation au milieu des jeunes des camps de toile pour les sensibiliser aux dangers de la drogue, de l'Internet, de la violence et autres fléaux sociaux. S'agissant de

route. La brigade des mineurs de la Gendarmerie nationale de la wilaya d'Alger ont lancé des campagnes de sensibilisation au milieu des jeunes des camps de toile pour les sensibiliser aux dangers de la drogue, de l'Internet, de la violence et autres fléaux sociaux. S'agissant de

l'environnement et de la santé publique, une cellule de la Gendarmerie nationale chargée de l'environnement a été mise en place pour dresser des contraventions concernant la propreté de l'environnement, notamment au niveau des plages. Elle est chargée également de relever

les infractions en matière d'activités commerciales ayant des répercussions négatives sur la santé du consommateur et d'informer par la suite les autorités administratives concernées par ces activités commerciales.

A. Ch./APS

Revendications des enseignants et travailleurs de l'éducation à Béjaïa

Le Cnapeste dénonce «l'absence de retour d'écho de l'administration»

Le Cnapeste-Béjaïa a réitéré, à l'issue de son conseil de wilaya tenu le 25 juillet écoulé, son «attachement aux revendications de l'Intersyndicale», à savoir, «le droit à la retraite anticipée et proportionnelle, l'association des syndicats réellement représentatifs dans l'élaboration du nouveau code du travail, la mise en place d'un observatoire national pour la revalorisation du pouvoir d'achat et appelle à l'élargissement et à la consolidation de l'Intersyndicale autonome». Il dénonce, dans la déclaration qui a sanctionné les travaux de son conseil de wilaya, «le statu quo qui caractérise le

règlement des doléances soulevées depuis des années dont les situations antérieures en instance, les situations administratives et financières, le dossier du logement, le siège de la médecine du travail, les conflits individuels et collectifs, les problèmes relatifs à la formation et la revalorisation du plan de carrière, les problèmes liés aux promotions de grade et d'échelon... et réaffirme son exigence de transparence, d'équité et de probité dans la gestion de la carrière professionnelle des enseignantes et des enseignants». Ceci avant de relever «des lenteurs, le non-respect des

engagements cosignés dans des procès-verbaux de réunion». Ce qui justifie, aux yeux des rédacteurs du document, «le jugement sans appel du Cnapeste concernant la mauvaise gestion en cours dans certains services de la direction de l'éducation». Le syndicat évoque la rentrée scolaire prochaine qui risque d'être perturbée au regard des insuffisances relevées : «Soucieux des conditions de la rentrée scolaire prochaine, le Cnapeste-Béjaïa dénonce le laxisme des responsables à tous les niveaux quant à l'absence d'une véritable prise en charge et

d'une bonne préparation pour assurer une année scolaire 2017/2018 avec l'essentiel des conditions requises». A titre illustratif d'ailleurs, il est fait état du «manque d'encadrement administratif et pédagogique et de personnel d'accompagnement dans plusieurs établissements des trois paliers, la vétusté et la dégradation des infrastructures (Technicum Ihaddaden, Béjaïa, Lycée Mohand-Améziane, Barbacha, Lycée Debbih-Chérif, Akbou, lycée Chabane-Amar, Aokas, CEM Arezki-Boudjemaâ, Adekard...)». Le Cnapeste avertit

que sa participation dans le déroulement du mouvement des enseignants «n'est nullement un blanc-seing» mais «une contribution pour assurer un maximum de transparence de cette opération». Toutefois, il porte «la responsabilité des mécontentements qui peuvent surgir à la rentrée scolaire et sociale 2017/2018, à la direction de l'éducation et aux pouvoirs publics», car, souligne-t-il, «le Cnapeste-Béjaïa a montré sa disponibilité mais sans retour d'écho de la part de l'administration».

Hocine Cherfa

Sidi Bel-Abbès

Près de 450 ha de couvert végétal détruits

La Conservation des forêts de la wilaya de Sidi Bel-Abbès a recensé, depuis le début du mois de juin dernier, la destruction par les feux de 441 ha de couvert végétal, a-t-on appris du conservateur des forêts par intérim, Youcef Mouïlah. La même source a indiqué que les feux de forêt enregistrés à travers la wilaya, durant cette période, ont été circonscrits dans 36 foyers et ne se sont pas propagés aux espaces avoisinants relevant du domaine privé. Parmi les feux déclarés, on relève celui enregistré dernièrement au niveau de la

commune d'Oued Sebaa, ravageant 250 hectares de broussailles. Les fortes chaleurs et la canicule sévissant dans la région seraient à l'origine de ce sinistre. Un autre incendie a été enregistré au niveau de la forêt Zagla, située entre les localités de Dhaya et Telagh, au lieu-dit Bouzoual, selon le même responsable. Il a ajouté que le sinistre a été maîtrisé, avec la collaboration des éléments de la Protection civile et ceux des communes avoisinantes.

M. L.

Aménagement du territoire

Une brigade mixte contre les réseaux d'assainissement illicites

Une brigade mixte composée de représentants de la wilaya, des communes et des services de sécurité, a été installée à Constantine pour lutter contre l'implantation illicite des réseaux d'assainissement, a-t-on appris hier auprès de responsables de la Direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction (Duac). L'installation de cette commission de contrôle et d'intervention s'inscrit dans le cadre des mesures prises localement «pour préserver le tissu urbain contre toute agression», a-t-on souligné, rappelant qu'une opération de démolition des réseaux d'assai-

nissement installés illicitement sur un terrain situé à proximité de l'aéroport international Mohamed-Boudiaf avait été récemment menée. «Il s'agit-là d'un camouflage auquel s'adonnent certains contrevenants pour tenter de duper les services concernés et pouvoir ériger par la suite des constructions illicites», a expliqué la même source, réitérant la détermination des pouvoirs publics à lutter contre toute formes d'anarchie urbaine. Cette pratique illicite constitue une «agression au code de l'urbanisme», a ajouté la Duac, affirmant que des tentatives pareilles

avaient été également déjouées sur un terrain agricole situé dans la daïra d'El Khroub. Un programme de lutte contre cette nouvelle formule de trafic ciblant le cadre urbain a été mis en place par les autorités locales, a-t-on fait savoir. Dans ce sens, la Direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction a indiqué que la brigade mixte installée à cet effet avait été dotée de tous les outils réglementaires prévus par le code de l'urbanisme pour lutter efficacement contre ce phénomène et permettre une meilleure préservation du tissu urbain.

Samir T.

Banque d'Algérie

Un nouveau règlement pour la couverture du risque de change

■ Le Conseil de la monnaie et du crédit (CMC) a adopté récemment un projet de règlement relatif au marché interbancaire des changes et aux instruments de couverture du risque de change, selon la Banque d'Algérie.

Ph.D. R.



Par Salem K.

L'adoption de ce règlement par le CMC, lors d'une session ordinaire tenue le 10 juillet, «est motivée par le fait que le régime de change applicable en Algérie est un régime flottant. Ainsi, il expose, de par la fluctuation des cours de change, les opérateurs économiques et investisseurs à des risques de change lors de la réalisation de leurs transactions internationales, pouvant leur occasionner des

pertes de change substantielles», explique la même source. Dans ce sens, ce nouveau règlement offre la possibilité aux opérateurs économiques et aux investisseurs «de se prémunir de ces risques de change, en permettant aux intermédiaires agréés le recours à une panoplie d'instruments de couverture de risques de change, en les autorisant à effectuer, pour leur propre comp-

te ou pour le compte de leur clientèle, des opérations de couverture de risque de change devises contre dinars». Ce règlement encadre ce segment de l'activité bancaire relatif au marché interbancaire des changes «en l'assortissant de règles d'éthique et de bonne conduite très précises», souligne la Banque centrale qui relève que ces règles sont applicables à

tous les intervenants sur le marché interbancaire des changes, qui sont strictement tenus de les respecter. Soulignant que ce règlement s'inscrit dans la suite logique de la modernisation de la réglementation des changes, la Banque d'Algérie avance que ce nouveau dispositif constitue un «jalón important dans l'amélioration du climat des affaires». Ainsi, il permettra aux opérateurs éco-

nomiques et investisseurs d'avoir une «meilleure lisibilité et visibilité» quant à la maîtrise des coûts et risques liés aux transactions internationales durant toutes les étapes de leur réalisation. Eu égard à leur nouveauté et à leur degré de technicité élevé, les dispositions prévues par ce règlement relatif au marché interbancaire des changes et aux instruments de couverture du risque de change «seront mises en œuvre, de façon progressive et didactique, par l'organisation de rencontres et de séances de travail régulières, avec les banques commerciales, tout au long du processus d'élaboration des instructions d'application y afférentes», assure la Banque d'Algérie. Pour assurer une mise en œuvre efficace de ce règlement, la Banque d'Algérie a choisi d'opérer par étapes dont la première sera liée aux opérations de change à terme classiques. Quant aux instruments plus complexes tels que les opérations de change et les swaps de devises, ils seront introduits au fur et à mesure de l'adaptation de la place bancaire aux conditions de leur lancement.

Salem K./APS

Industrie automobile

Finalisation de la première phase du cahier des charges

La première phase d'élaboration du nouveau cahier des charges régissant l'industrie automobile en Algérie a été finalisée, a indiqué le ministère de l'Industrie et des Mines dans un communiqué. Lors de cette première phase, plusieurs réunions, regroupant des cadres de ce ministère et des experts du

domaine, ont eu lieu «afin d'apporter des modifications et de rectifier le texte en vigueur qui n'a pas permis d'atteindre les objectifs escomptés par les pouvoirs publics», note la même source. «Les principales conclusions de cette première étape portent principalement sur l'exigence, à moyen terme, d'exporter une par-

tie de la production et d'exiger une participation minimale du partenaire étranger dans le capital des sociétés algériennes créées», précise le ministère. Le projet de texte exige aussi des constructeurs de mobiliser leurs sous-traitants et équipementiers afin d'aider les entreprises nationales à augmenter le taux d'intégration et

d'encourager la création d'une industrie de sous-traitance, souligne-t-il. Les propositions prévoient certaines mesures transitoires pour permettre l'application de mesures qui seront arrêtées par le nouveau cahier des charges, poursuit le ministère qui avance que d'autres réunions se tiendront dans les prochains jours

avec les opérateurs concernés par cette activité. L'objectif de ces consultations est de «parvenir à un texte consensuel qui implique, sans exclusion, toutes les parties prenantes concernées par cette activité», ajoute le communiqué. Le ministre de l'Industrie et des Mines, Mahdjoub Bedda, «veillera à ce que ce cahier des charges, qui va être finalisé incessamment, tienne compte des intérêts de toutes les parties».

Safia T./Agences

Prix

Les cours du pétrole continuent de progresser en Asie

Les cours du pétrole continuaient de progresser hier en Asie, toujours soutenus par le recul des stocks américains, la faiblesse du dollar et les promesses de pays du Golfe. Vers 03h00 GMT, le baril de light sweet crude (WTI), référence américaine du brut, pour livraison en septembre, prenait 14 cents à 49,85 dollars, dans les échanges électroniques en Asie. Le baril de Brent, référence européenne, également pour livraison en septembre, gagnait 18 cents à 52,70 dollars. Selon les analystes, les cours profitent tou-

jours du repli – pour la quatrième semaine consécutive – des stocks de pétrole brut aux Etats-Unis et de la faiblesse du dollar. Le brut étant libellé en monnaie américaine, tout recul du billet vert rend plus attractifs les achats pour les investisseurs munis d'autres devises. L'engagement pris par l'Arabie saoudite de réduire ses exportations en août, suivi de déclarations allant dans le même sens des Emirats arabes unis et du Koweït, contribue également à la progression des cours. Les marchés regardent aussi du côté

du Venezuela, où s'est déroulé dimanche l'élection d'une assemblée constituante marquée par de violents incidents. Le pays, l'un des plus grands producteurs de pétrole d'Amérique latine, est au bord de l'effondrement économique. Vendredi à la clôture, le WTI a fini à 49,71 dollars sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), gagnant 67 cents. Le Brent a terminé à 52,52 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 1,03 dollar.

H. O./APS

Japon

La production industrielle rebondit de 1,6% en juin sur un mois

La production industrielle au Japon a rebondi de 1,6% en juin sur un mois, après un recul de 3,6% en mai, selon les chiffres préliminaires annoncés hier par le ministère de l'Industrie. Cette hausse, légèrement supérieure aux estimations des analystes interrogés par l'agence Bloomberg (+1,5%), survient après la publication vendredi d'autres statistiques globalement encourageantes, qui confirment l'embellie de la troisième écono-

mie mondiale. La production industrielle est sujette à d'importantes fluctuations d'un mois sur l'autre, en raison d'une stratégie d'ajustement de la cadence des chaînes de fabrication en fonction de la demande réelle. Malgré cette volatilité, s'est récemment dessinée une trajectoire positive à la faveur d'un redressement des exportations. Le mois dernier, cet indicateur a été porté par la fabrication plus élevée de véhicules, de produits chimiques et d'acier,

tandis que les équipements électroniques et produits pétroliers ont joué en sens inverse. Les livraisons ont augmenté de 2,3% et les stocks ont diminué de 2,2%. Les industriels se montrent confiants pour les mois à venir: ils s'attendent à une hausse de 0,8% en juillet, puis de 3,6% en août, selon un sondage conduit par le ministère, mais ces pronostics sont à prendre avec prudence. Le Japon vit actuellement sa plus longue période d'expansion

depuis 11 ans, avec cinq trimestres consécutifs d'augmentation de son produit intérieur brut (PIB). En juin, la consommation des ménages a enregistré son premier rebond depuis février 2016 (+2,3% sur un an) et le taux de chômage a fléchi à 2,8% de la population active, évoluant à des niveaux inédits depuis 1994. Ombre au tableau toutefois, l'inflation a stagné à 0,4%, très loin des ambitions de la banque centrale.

Agences

Bourse de Tokyo Le Nikkei finit en baisse

LA BOURSE de Tokyo a fini en repli hier, sous le coup d'un renforcement du yen face au dollar après l'annonce d'une croissance américaine en-sèdeçà des attentes et un regain des tensions géopolitiques sur le dossier nord-coréen. A l'issue d'une séance en dents de scie, le Nikkei des 225 valeurs vedettes a cédé 0,17% (-34,66 points) à 19 925,18 points, et l'indice élargi Topix de tous les titres du premier tableau a perdu 0,16% (-2,61 points) à 1.618,61 points. Sur le volet des changes, le dollar a décliné à 110,50 yens, contre plus de 111 yens vendredi à la fermeture de la place tokyoïte, tandis que l'euro était stable, autour de 129,75 yens.

R. E.

Campagne moisson-battage à Tlemcen

Un taux d'avancement de 85% enregistré

■ La campagne moisson-battage de la saison agricole 2016-2017 a atteint, au niveau de la wilaya de Tlemcen, un taux d'avancement de l'ordre de 85%, soit une production de 1 571 800 quintaux de céréales pour des prévisions de l'ordre de 2 054 400 quintaux et un rendement de 11 qx/ha, fixés par la direction des services agricoles, a-t-on appris de son premier responsable.

Par Hatem D.

Cette campagne a concerné une superficie de 172 500 ha, gérée par 9 431 céréaliers, dont 13 241 ha pour la multiplication et 4 580 ha en irrigués. 50% de la superficie globale concerne la production de l'orge, notamment, dans les zones pastorales du sud de la wilaya. Par ailleurs, le même responsable a mis en exergue l'essor particulier que connaît le système d'irrigation complémentaire durant cette campagne, y compris au niveau des zones stepiques. Il a rappelé que la production provisoire de cette campagne, qui a touché une superficie de 149 300 ha, se répartissait entre 484 000 quintaux de blé dur, 166 800 qx de blé tendre, 876 000 qx d'orge et 45 000 qx de fourrages. Pour mener à bien cette opération, la DSA a procédé à l'ouverture de 29 points de collecte, dont 19 relevant de la CCLS et 10 loués par cette dernière, soit une capacité de 1 913 400 qx. Par ailleurs, 306 moissonneuses-batteuses, dont 70 hors wilaya, ont été mises à



contribution. «Une superficie de 74 ha, dont 50 ha de blé dur, 22 ha de blé tendre et deux hectares de fourrage, a été endommagée

par des incendies causés par les fortes chaleurs enregistrées à travers la wilaya de Tlemcen», a-t-on noté. Dans le domaine de

l'accompagnement des fellahs, la Banque d'agriculture et du développement rural (Badr) a agréé 236 dossiers de demande

du crédit R'fig consacré à l'achat de semences, engrais et pesticides, pour une enveloppe globale de plus de 228,600 millions DA. Le Fonds national de développement agricole a été également mis à profit pour le renouvellement des équipements de moisson-battage, la mobilisation de ressources hydriques, et l'acquisition d'équipements d'irrigation. Le directeur des services agricoles a rappelé qu'une bonne pluviométrie (198 mm) a marqué le début de la campagne labours-semences, entre le 1^{er} septembre 2016 et le 28 février 2017. Par contre, les mois de mars et avril, considérés comme période cruciale pour le développement des épis de blé, n'a enregistré qu'une pluviométrie de 11 mm seulement. S'agissant de la collecte, la DSA a signalé, qu'à ce jour, une quantité de 595 300 qx avait été emmagasinée par la CCLS, dont seulement 136 850 qx d'orge, en raison de la demande de ce produit au niveau des marchés hebdomadaires et son utilisation pour l'alimentation du bétail.

H. D./Agences

El Tarf

Près de 70 000 bovins vaccinés contre la fièvre aphteuse

Plus de 67 300 bovins ont été, à ce jour, vaccinés à El Tarf, dans le cadre de la campagne de vaccination anti-aphteuse, a-t-on appris auprès de l'inspecteur vétérinaire à la Direction locale des services agricoles (DSA). Se poursuivant depuis le mois d'avril dernier à travers l'ensemble des communes de cette wilaya frontalière, cette campagne a vu la mobilisation, a ajouté Nacereddine Chibani, de 46 vétérinaires praticiens privés mandatés par l'autorité vétérinaire nationale en collaboration avec 20 vétérinaires fonctionnaires. Selon la même source, un premier quota de 44 800 doses de vaccin dit de type A, destiné à la vaccination de 22 400 têtes, entre vaches laitières, taureaux reproducteurs, génisses, vèles et veaux âgés de moins de douze mois notam-

ment a été distribué suite à la déclaration, en mars et avril derniers, de foyers de fièvre aphteuse dans d'autres wilayas comme Relizane, Sétif et Bordj Bou-Arréidj. S'inscrivant dans le cadre de la prévention contre les zoonoses et la protection de la ressource animale, principal revenu des éleveurs, la campagne anti-aphteuse se poursuit dans «de bonnes conditions», a-t-on soutenu en rappelant que la priorité a été donnée pour la bande frontalière, à l'exemple de Bougou, Bouhadjar et El Kala. La campagne de vaccination, au titre de la saison 2017 a, par ailleurs, permis de vacciner 134 chiens, deux chats et 58 688 ovins contre la rage, a signalé la même source, précisant, d'autre part, que dans le cadre de l'assainissement du cheptel bovin contre la brucellose, 1 028

bovins ainsi que 14 ovins et 16 caprins ont été dépistés au niveau des localités de Bouhadjar, Boutheldja, Ain Kerma, Ben M'Hidi, Berrihane, Lac des Oiseaux et El Tarf. Vingt cas se sont avérés positifs, a-t-on affirmé, précisant qu'il a été aussitôt procédé à leur abattage pour éviter toute contamination. S'agissant de la tuberculose, la même source signale que sur 345 bovins dépistés, aucun cas positif n'a été enregistré. L'inspecteur vétérinaire de la wilaya de la wilaya d'El Tarf a, par ailleurs, rappelé les nombreuses actions de sensibilisation menées en direction des éleveurs, notamment les producteurs de lait afin d'assurer leur adhésion aux actions de prévention du cheptel des différentes zoonoses et protéger la santé publique.

Lydia O./APS

Ouargla

Perspectives «prometteuses» pour l'arboriculture fruitière

L'arboriculture fruitière a enregistré ces dernières années un essor «remarquable» dans la wilaya de Ouargla, augurant de perspectives «prometteuses» pour ce segment culturel, estime-t-on à la Direction locale des services agricoles (DSA). Ce développement est reflété par l'engouement des agriculteurs sur ce type d'agriculture et l'extension continue des superficies dédiées à l'arboriculture fruitière, outre celles déjà intégrées dans les palmeries, a-t-on expliqué. Concentrée principalement dans les régions de N'goussa, Sidi-Khouiled, Hassi-Messaoud, Touggourt et, à un

moindre degré, celles de Ouargla, Taibet et El-Hedjira, cette activité a porté déjà sur le développement de sept espèces arboricoles, à savoir le pommier, le figuier, le poirier, le grenadier, l'abricotier, le pêcher et le prunier, en plus d'autre superficies dédiées à la viticulture, fait savoir la DSA. L'on fait état, à ce titre, de l'extension de la surface arboricole de 550 hectares (dont 336,6 ha productives) l'année dernière, à 564 ha (dont 345 ha productifs) cette saison. Cette tendance s'est accompagnée d'un accroissement de l'effectif arboricole fruitier de 60 576 arbres la saison écoulée à plus

de 63 376 arbres cette saison, dont un patrimoine de 38 540 en phase de production, a-t-on ajouté. Selon la même source, la campagne de cueillette, lancée en mai dernier, a donné lieu jusqu'ici à une récolte de plus de 10 280 quintaux (qx) de fruits, notamment les abricots, les pêches et les prunes, en hausse par rapport à la campagne précédente où avait été réalisée une production de 10 069 qx de différents fruits dans la région. S'agissant de la filière viticole, le raisin de table notamment, elle occupe une superficie de 47 ha, dont la campagne de vendange a touché jusqu'ici huit ha, avec

une production de plus de 2 400 qx de raisin de table. Les responsables du secteur de l'agriculture ont imputé ces résultats «encourageants» à l'intérêt croissant porté par les arboriculteurs aux différentes formes d'aides accordées par l'Etat, dont l'organisation de sessions techniques et de vulgarisation au niveau du centre de formation et de vulgarisation agricole de Sidi-Mahdi (Touggourt). Des cours théoriques et pratiques sur les techniques modernes de développement agricole, notamment arboricole, sont prodiguées aux fellahs lors de ces sessions, signale la même source.

M. A.

Mostaganem / ANSEJ 774 projets financés au profit des diplômés d'université et des CFPA

L'AGENCE NATIONALE de soutien à l'emploi de jeunes de Mostaganem a financé 774 projets au profit des diplômés universitaires, des instituts et centres de formation professionnelle depuis sa création en 1998, a-t-on appris du directeur de l'antenne de wilaya de ce dispositif. En marge des «Portes ouvertes», organisées pour les nouveaux bacheliers, à l'université Abdelhamid-Benbadis, Noughila Abdellah a souligné que ces projets ont permis la création de 1 420 emplois dans les secteurs de l'agriculture, des services, de l'industrie, de l'hydraulique, des travaux publics et autres. La moyenne du montant de l'investissement de chaque projet est de 3 millions DA. Par ailleurs, quelque 600 jeunes bénéficiaires du dispositif de l'Ansej ont été formés dans le domaine de la gestion de l'entreprise depuis 2013. Le stand de l'Ansej, mis sur pied à l'occasion de ces «Portes ouvertes» a connu une grande affluente des futurs étudiants, venus s'enquérir des avantages accordés par l'Ansej avant que du processus de dépôt du dossier jusqu'à l'entrée en exploitation du projet.

R. R.



– Sahara occidental/ Pour imposer au Maroc le respect des statuts de l'UA –

Brahim Ghali appelle la Commission africaine à prendre des mesures

■ Le président sahraoui, secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali, a appelé la Commission africaine à prendre toutes les mesures nécessaires pour imposer au Maroc le respect des statuts, décisions et recommandations de l'Union africaine (UA) et ses institutions, et partant, œuvrer à la libération des prisonniers du groupe Gdeim Izik et de tous les prisonniers sahraouis détenus dans les geôles marocaines.

Par Halim O.

Dans un message adressé au président de la Commission africaine, Moussa Faki Mahamat, le président sahraoui a affirmé que l'occupant marocain «s'est encore une fois livré sciemment à la violation du droit international et du droit international humanitaire» en condamnant le groupe des détenus sahraouis de Gdeim Izik devant un tribunal marocain et sur les territoires marocains. Le président Ghali a évoqué, dans son message repris par l'Agence de presse sahraoui (SPS), les derniers développements du conflit entre la République sahraouie et le Maroc à la lumière du simulacre procès marocain et ses condamnations iniques et abusives contre les détenus de Gdeim Izik. Le Maroc, qui occupe des parties du territoire sahraoui en contradiction avec les Statuts de l'UA et le principe du respect des frontières héritées à l'indépendance, s'est encore une fois livré sciemment à la violation du droit international et du droit international humanitaire en condamnant les citoyens sahraouis du groupe Gdeim Izik, a indiqué le président sahraoui dans son message. Le Royaume marocain «a commis une flagrante violation des droits de l'homme à travers la détention injuste d'innocents civils suite à l'intervention militaire brutale du 8 novembre 2010 contre le camp pacifique des militants sahraouis de Gdeim Izik et qui ont été, par la suite, déferés devant un tribunal militaire en 2013 qui a prononcé de sévères peines que le tribunal dit civil a reconduit le 19 juillet 2017», a-t-il ajouté. Le pré-



sident sahraoui a rappelé qu'«au terme de sept années de détention abusive dans des conditions difficiles, les autorités marocaines ont prononcé des peines préétablies décidées dans un contexte d'intimidation, de torture, de fausses accusations et de faux témoignages malgré les rapports et appels documentés de la défense, des observateurs internationaux et des organisations des droits de l'homme qui tous ont affirmé la nullité des jugements et demandé la libération immédiate des détenus». Après avoir mis en avant que de telles pratiques procèdent d'une claire volonté à poursuivre les violations flagrantes des droits de l'homme, M. Ghali a demandé à la Commission africaine de prendre toutes les mesures nécessaires pour imposer au Maroc le respect des statuts, décisions et recommandations de l'UA et ses institutions, et partant, œuvrer à la libération des détenus de Gdeim Izik et de tous les prisonniers sahraouis déte-

nus dans les geôles marocaines.

Dénonciation des tentatives marocaines de criminaliser tout acte militant

L'Association sahraouie des victimes des violations graves des droits de l'homme commises par l'Etat marocain a condamné, dans son rapport préliminaire sur le procès des détenus politiques sahraouis du groupe de Gdeim Izik, «les tentatives marocaines de criminaliser tout acte militant sahraoui en faveur des droits élémentaires du peuple sahraoui, notamment le droit à l'autodétermination». L'association sahraouie qui a rendu compte dans son rapport de toutes les étapes du procès des détenus du groupe de Gdeim Izik a indiqué que de nombreuses irrégularités avaient émaillé le procès, faisant état de la partialité de la cour et de son incapacité à assurer aux détenus un procès équitable. Dans son rapport, repris par

l'Agence de presse sahraouie (SPS), l'association a fait part de sa «profonde inquiétude» quant à la tournure des événements, soulignant qu'aucune condition d'un procès équitable n'avait été réunie et les peines prononcées étaient les mêmes que celles du tribunal militaire, ce qui montre que le but du nouveau procès n'était pas de faire appliquer la loi mais de confirmer le verdict militaire par une cour civile. Pour l'association, les peines sont «politiques par excellence». L'association a, par ailleurs, exhorté les instances onusiennes compétentes, les Parlements continentaux et régionaux, les Etats et les organisations de la société civile, notamment de défense des droits de l'homme, à suivre ce dossier et à faire pression sur le Maroc pour assurer à ces détenus un procès équitable en accord avec les chartes et traités internationaux.

H. O./APS

Mauritanie

Deux marches de l'opposition réprimées

EN MAURITANIE, deux marches d'une coalition de l'opposition ont été réprimées par la police à Nouakchott, la capitale du pays. Les protestataires entendaient manifester leur opposition au référendum constitutionnel qui doit se tenir le 5 août. Plusieurs personnes ont été blessées. Sur des images postées sur Internet, des victimes en sang exhibent leurs blessures. «Le pouvoir a montré l'irrespect qu'il a pour les libertés publiques en réprimant ces manifestations. Ici, nous allons continuer à manifester. Notre détermination est grande de ne pas accepter la répression de la liberté d'expression», s'est indigné Mohamed Ould Moloud, président du parti Union des forces du progrès, opposition. Le président mauritanien, Mohamed Ould Abdel Aziz, poursuit ses meetings à l'intérieur du pays en faveur des amendements constitutionnels proposés. Les Mauritaniens sont appelés à se prononcer sur ces changements constitutionnels. Les 1,4 million d'électeurs vont valider les principaux amendements à modifier le drapeau national, selon la Commission électorale. Le projet de révision a été élaboré lors d'un dialogue en septembre-octobre entre le pouvoir et l'opposition dite modérée, qui appellent à voter oui. Outre la suppression du Sénat, qui serait remplacé par des Conseils régionaux élus, le projet prévoit celle de la Haute cour de justice, du médiateur de la République et du Haut conseil islamique. Il propose également d'ajouter sur le drapeau deux bandes rouges, symbolisant le sang versé par les «martyrs de la résistance» à la colonisation française.

A. O./BBC

Libye

Cinq soldats de l'Armée nationale tués à Derna

CINQ SOLDATS de l'Armée nationale libyenne (ANL) ont été tués et quatre autres blessés dans l'attaque de trois points de contrôle par des insurgés au sud de Derna (est), a annoncé l'ANL. Un appareil de l'ANL a également été abattu par ces derniers samedi au-dessus de Derna, tuant son pilote et un soldat, tandis qu'un autre militaire a été blessé, a-t-elle ajouté. La ville de Derna est contrôlée par une coalition d'islamistes et d'anciens rebelles au régime de Mouammar Kaddafi, chassé du pouvoir et tué en 2011. L'ANL, une puissante faction armée dirigée par le maréchal Khalifa Haftar, est engagée dans une guerre violente contre divers groupes dans l'est du pays depuis trois ans. Cette force, qui soutient le Parlement de Tobrouk (est), a récemment repris aux djihadistes le contrôle total de Benghazi, la deuxième ville du pays.

R. M.

Tunisie

Plus de 3 millions de touristes en 2017

Plus de 3 millions de touristes, de différentes nationalités dont européennes et algériennes, ont visité la Tunisie en 2017, a déclaré le ministre du Tourisme, Selma Elloumi-Rekik, en marge d'une visite à Mehdiya, signalant que le marché français occupe de nouveau la première position. Dans une déclaration à Jawhara, Selma Elloumi a affirmé que son ministère œuvre à ce que le seuil des dix millions de touristes soit dépassé en 2020, ce qui requiert une restructuration du secteur entamée par le ministère à travers de nombreuses réformes, menées en collaboration avec les professionnels. Elle a évoqué de nombreuses conventions signées par son ministère pour polariser les touristes des marchés non tradi-

tionnels, à l'instar du Golfe et de la Chine, à travers des campagnes de commercialisation et le portail du tourisme tunisien en neuf langues. La promotion du tourisme nécessite de surcroît, à ses yeux, une amélioration des services hôteliers, en offrant des services supplémentaires au touriste en dehors de l'hôtel, comme l'animation culturelle et la restauration. La ministre a salué la grande amélioration de l'actuelle saison touristique à Mehdiya, avec un taux d'occupation des hôtels ayant dépassé les 100%, grâce à une hausse du nombre des touristes de 31% par rapport à la saison écoulée, et l'augmentation des nuitées de plus de 50%.

L'ARP échoue à élire les trois

remplaçants pour les postes vacants à l'ISIE

Aucun candidat aux trois postes vacants au sein de l'Instance supérieure indépendante pour les élections (ISIE) n'a pu être élu lors de la plénière de l'Assemblée des représentants du peuple (ARP). Le président de la plénière, Mohamed Ennaceur, a décidé de lever la séance après deux opérations de vote, sans résultat, pour l'élection du juge judiciaire. Le candidat à ce poste, Chadli Sayadi, n'a pu recueillir les 145 voix nécessaires en obtenant 143 voix lors du premier scrutin et 135 voix lors du second scrutin.

Amel D./Agences



Corée

La Chine presse Trump de ne pas mettre en jeu son commerce

■ La Chine a pressé hier les États-Unis de pas lier le dossier nord-coréen aux discussions sur le commerce sino-américain, à l'heure où Washington accuse Pékin d'inaction et s'efforce d'intensifier la pression sur Pyongyang après un nouveau tir de missile intercontinental.

Par Rosa F.

«Le problème du nucléaire nord-coréen et les échanges commerciaux sino-américains sont deux sujets distincts (...) qui n'ont rien à voir et ne doivent pas être dis-



Ph. > D. R.

cutés conjointement», a martelé le vice-ministre chinois du Commerce, Qian Keming. Il réagissait, lors d'une conférence de presse, à un tweet de Donald Trump, dans lequel le chef de la Maison Blanche agitait le spectre de représailles contre la Chine et évoquait le déficit commercial abyssal des États-Unis avec le géant asiatique. «Je suis très déçu par la Chine. Les ex-diri-

geants (américains) ont eu la bêtise de laisser les Chinois gagner des centaines de milliards de dollars par an en commerçant (avec les États-Unis), et maintenant ils ne font RIEN pour nous avec la Corée du Nord, hormis parler», a écrit M. Trump sur Twitter. «Nous ne permettrons plus que cela continue. La Chine pourrait facilement résoudre ce problème !», a-t-il déploré dans ce message posté après le tir vendredi par Pyongyang d'un missile balistique intercontinental (ICBM), le second en un mois. Le ministère chinois des Affaires étrangères, sollicité par l'AFP, a de son côté plaidé la bonne foi hier : «La Chine est engagée

depuis des années pour la dénucléarisation de la péninsule (...). La Chine n'est pas responsable du problème du nucléaire nord-coréen et le résoudre suppose des efforts concertés de toutes les parties», a-t-il taclé. Dans un entretien téléphonique dimanche, Donald Trump et le Premier ministre japonais Shinzo Abe s'étaient accordés à qualifier Pyongyang de «menace directe sérieuse et grandissante», selon la Maison-Blanche. Et de s'engager tous deux à «accroître la pression économique et diplomatique» sur le régime nord-coréen et à «convaincre d'autres pays d'en faire de même». Donald Trump avait d'ailleurs prévenu samedi qu'il «ne permettrait plus» à Pékin de ne rien faire : il presse la Chine, l'unique grand soutien économique et diplomatique de la Corée du Nord, d'endiguer les ambitions de son récalcitrant voisin. Le secrétaire d'État américain Rex Tillerson avait enfoncé le clou, estimant qu'en tant que «soutiens économiques du programme nucléaire balistique» de Pyongyang, Pékin, et également Moscou, portaient une «responsabilité spéciale» dans l'aggravation de cette menace.

La Russie s'est insurgée de se voir mise en cause : «Nous considérons comme injustifiées les tentatives des représentants des États-Unis et d'un nombre

d'autres pays de rejeter la responsabilité de ce qui se passe (en Corée du Nord, ndlr) sur Pékin et Moscou», a indiqué hier dans un communiqué la diplomatie russe, appelant «toutes les parties concernées» à la retenue. De son côté, la Chine, qui a déjà interrompu ses importations de charbon nord-coréen, juge que la seule solution désormais passe par le dialogue avec Pyongyang. La Corée du Nord avait surenchéri dimanche en assurant qu'elle riposterait en cas de provocations militaires de Washington. Or, en réaction au tir de vendredi, les États-Unis multiplient les manœuvres : exercice militaire conjoint avec la Corée du Sud ; opération de bombardiers américains B-1B aux côtés de chasseurs sud-coréens et japonais ; test réussi d'interception d'un missile à portée intermédiaire dans le Pacifique... De son côté, la Corée du Sud a annoncé qu'elle allait accélérer le déploiement du bouclier antimissiles américain Thaad sur son territoire – s'attendant à une sévère mise en garde de Pyongyang ainsi que de Pékin, qui y est farouchement opposé. Ce nouveau tir nord-coréen survient après un premier test réussi, le 4 juillet, d'un missile intercontinental. Des experts estiment que le second missile serait significativement plus puissant.



Points chauds

Culpabilité

Par Fouzia Mahmoudi

Le 24 mars 2016, Elor Azaria, membre d'une unité paramédicale de l'armée israélienne, avait été filmé par un militant pro-palestinien de l'ONG israélienne B'Tselem alors qu'il tirait une balle dans la tête d'Abdel Fattah Al-Sharif, à Hébron, en Cisjordanie, un territoire palestinien occupé par Israël. Le Palestinien venait d'attaquer des soldats au couteau. Atteint par plusieurs balles, il gisait au sol, apparemment hors d'état de nuire. Elor Azaria, arrêté immédiatement après les faits, avait plaidé non coupable. Il assurait par la voix de ses avocats, qu'il pensait que le Palestinien dissimulait sous ses vêtements une ceinture d'explosifs. Mais ces affirmations n'avaient pas convaincu ses opposants, qui voyaient surtout nettement dans la vidéo que le jeune soldat tuait froidement un homme déjà à terre et incapable de nuire. Même les autorités israéliennes, pourtant si promptes à déclarer des non-lieux dans pareils cas, avaient condamné le jeune homme. Malheureusement pour l'esprit de justice, le soldat n'avait eu qu'une peine de 18 mois de prison à encourir. Un jugement qui avait déçu certes ceux qui voulaient le voir condamné à une vraie peine, mais qui avait tout de même reconnu la culpabilité d'Elor Azaria. Une culpabilité que le soldat refuse de reconnaître. En effet, le jeune homme ne demande rien de moins qu'un nouveau jugement qui clamerait son innocence. En effet, son avocat Yoram Sheftel a annoncé que les juges lui avait donné jusqu'au 9 août pour loger un appel devant la Cour suprême. «Je vais commencer à préparer une demande d'appel auprès de la Cour suprême, que je devrais déposer d'ici 10 jours et je la déposerai probablement un jour ou deux avant (la date limite)», a-t-il déclaré. Le ministre de la Défense, Avigdor Lieberman, a cependant déconseillé de recourir à un tel appel. «Je demande à la famille Azaria (...) de rester dans la voie militaire et de mettre fin à cette affaire aussi vite que possible pour le bien d'Elor, de sa famille et du peuple d'Israël», a déclaré Lieberman dans un communiqué. Ce dernier, qui pourtant ne manque jamais une occasion de condamner uniquement les actes de violences commis par des Palestiniens et jamais ceux commis par des Israéliens, reconnaît ainsi implicitement qu'un appel ne changera rien à la culpabilité du jeune soldat qui a froidement assassiné un homme à terre et qui pour cela ne passera qu'un an et demi en prison alors que des milliers de Palestiniens croupissent dans les prisons israéliennes, bien souvent sans même qu'un procès ou une cause précise leur ait été reprochée.

F. M.

États-Unis

Après les sanctions, retour à la surenchère entre Moscou et Washington

La confrontation était relancée hier entre la Russie et les États-Unis après un nouvel échange de sanctions qui semble porter un coup de grâce aux espoirs de réchauffement suscités par l'élection de Donald Trump. La réduction imposée de près des deux tiers du personnel des missions diplomatiques américaines en Russie – une mesure inédite – ne laisse plus de doute. Six mois après l'arrivée du milliardaire à la Maison-Blanche, non seulement la lune de miel promise n'a pas eu lieu mais l'heure est à nouveau à la surenchère dans la nouvelle Guerre froide qui s'est installée entre Moscou et Washington.

«Nous souhaitons un développement solide de nos relations, et nous constatons avec regret que pour l'instant nous sommes loin de cet idéal», a reconnu hier le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov. «Sortir de cette situation demande (...) de vouloir normaliser les relations et de renoncer aux tentatives de dik-tats par les sanctions. Malgré tout, le président a souligné notre intérêt à continuer à coopérer là où cela répond à nos intérêts», a-

t-il ajouté. Déjà plombés par les conflits en Ukraine et en Syrie, les rapports russo-américains sont désormais empoisonnés par les accusations d'ingérence russe pendant la présidentielle américaine, au sujet desquelles une enquête est en cours à Washington. Après des votes à la quasi unanimité la semaine dernière dans les deux chambres du Congrès américain pour imposer de nouvelles sanctions économiques à Moscou, la Russie a riposté en imposant une réduction drastique des personnes travaillant dans les missions américaines sur son sol, diplomates ou personnel technique. A la télévision dimanche soir, Vladimir Poutine a chiffré cette mesure qui prend effet au 1^{er} septembre : le personnel des ambassades et consulats américains devra être réduit à 755 personnes pour être ramené à 455, au niveau des effectifs des représentations russes aux États-Unis. Cette mesure, d'une ampleur inédite, concerne l'ensemble du personnel, et va donc affecter le personnel local russe. Dénonçant «un acte regrettable et injustifié», le département d'É-

tat américain a prévenu réfléchi à la réponse à apporter. «Nous avons attendu assez longtemps, en espérant que la situation changerait peut-être pour le mieux», a expliqué M. Poutine. «Mais il semble que, même si la situation change, ce n'est pas pour bientôt». Ce constat était largement partagé hier à Moscou où la presse et les experts n'espéraient aucun rabi-bochage dans le contexte actuel malgré les promesses de Donald Trump de se rapprocher de la Russie et revenir sur la dégradation de la présidence de Barack Obama. «Les mesures prises par la Russie constituent un élargissement et un renforcement de la confrontation avec les États-Unis», explique à l'AFP Nikolai Petrov, de la Haute Ecole d'économie de Moscou.

«La Russie ne dispose pas de tellement de ressources économiques et militaires pour répondre (à Washington, ndlr) par des sanctions mais la Russie peut nuire aux États-Unis dans le domaine de la politique internationale», a jugé le politologue, évoquant la possibilité de «nouvelles cyberattaques».



Festival d'Oran du film arabe

Le long métrage libanais «Mahbas» projeté au public

■ Le long métrage libanais «Mahbas» a été projeté dimanche dans le cadre du Festival d'Oran du film arabe. Réalisé par Sophie Boutros, ce film revient sur la vérité des liens sociaux, économiques et culturels entre les peuples libanais et syriens. Il reflète une image de la fraternité, d'une part, et les séquelles du différend et de l'ancien conflit pendant la guerre civile au Liban, selon la productrice du film Nadia Eliewat.



Par Abila Selles

Le film libanais «Mahbas», réalisé par Sophie Boutros, reflète une image de la réalité des relations et des liens entre les peuples libanais et syrien, a

indiqué, dimanche soir à Oran, la productrice de cette œuvre cinématographique, Nadia Eliewat.

La productrice a affirmé, lors d'une conférence-débat animée au terme de la projection de son film «Mahbas», au dernier jour de

la 10^e édition du Festival international d'Oran du film arabe (Fiofa), que ce film reflétait une image de la fraternité, d'une part, et les séquelles du différend et de l'ancien conflit pendant la guerre civile au Liban dans les années 1980.

La productrice a plaidé en faveur de l'importance de réaliser des films qui traitent des questions d'actualité et du passé, soulignant que «le cinéma pourrait panser les anciennes plaies et faire renaître l'amour et la fraternité entre les différentes parties du monde arabe».

D'une durée de 92 minutes, ce film relate l'histoire de «Thérèse», l'épouse du maire d'une commune libanaise située en pleine montagne et qui s'appropriait à accueillir la famille du fiancé de sa fille avant qu'elle ne découvre que cette même famille est originaire de Syrie. Thérèse commence alors à recourir à tous les moyens susceptibles d'empêcher ces fiançailles, qui se sont finalement concrétisées en mariage, et ce, en dépit des complots ourdis par la mère qui éprouvait une haine viscérale pour la Syrie.

«Thérèse» vit avec les souvenirs de son frère mort suite aux tirs de l'artillerie syrienne. Dans ce même sillage, le film aborde la question du flux migratoire syrien vers le Liban, les litiges relatifs à la terre et bien d'autres sujets.

Réalisée en 2016, cette œuvre a connu la participation d'acteurs et actrices, à l'instar de Julia Kassab, Ali el-Khalil, Bassam Koussa, Nadine Khoury et Serena Chami. Par ailleurs, un autre film long métrage était programmé pour dimanche soir, à la salle «Maghreb» qui a abrité, une semaine durant, cette catégorie de films inscrits au titre du

Fiofa. Cette projection syrienne intitulée «El Ab» (Le père), du réalisateur Bassil Al Khatib, relate la tragédie vécue par la Syrie depuis des années et le personnage de Ibrahim Abdallah qui tente de sécuriser la sortie des gens de son village et de sa famille vers un lieu sûr, après avoir été pris au piège de l'organisation terroriste connue sous le nom «Daech». Réalisé en 2017, ce long métrage a connu la participation d'Aymen Zidane, Robine Aissa, Yahia Biazzi, Alaâ Kasseem, Rana Karam ainsi que d'autres acteurs.

A. S.

Rendez-vous culturels

Galerie d'arts Aicha-Haddad (84, rueDidouche-Mourad, Alger)

Jusqu'au 4 août :

Exposition de l'artiste peintre Mohamed Meliani intitulée «Hommage à ma mère, sourire et nature».

Palais des raïs, Bastion 23 (Bab-El-Oued, Alger)

Jusqu'au 3 août :

Exposition «Alger, la protégée d'Allah».

Plage de Matars à Tipaza Du 13 au 17 août :

Retour de l'événement

Cinéplage

13 août :

Projection des films «Le Hublot» et «Certifié Hala».

14 août :

Projection des longs métrages «El Maktoub» et «Papa n'zenu».

15 août :

Projection d'un extrait du concert musical de Aziz Sahmaoui puis du film «Les vacances de l'inspecteur Tahar».

16 août :

Projection des films «Papillon» et «Chroniques de mon village».

17 août :

Projection des films «Point de fuite» et «Timgad».

Librairie du tiers-monde (Alger-centre)

Samedi 5 août à 14h :

Abdelhak Béerhi signera son livre «Itinéraires, tome 1, de l'université à la politique», paru aux éditions Necib.

Salle Cosmos de Ryad El feth Jusqu'au 3 août :

Un cycle filmique pour toutes les tranches d'âge

1 août :

Projection de trois longs métrages : «Tout en scène», «La momie» et «La belle et la bête».

Fête du bijou d'Ath Yenni

Forte affluence du public

Plus de 70 artisans bijoutiers de la wilaya de Tizi Ouzou ont pris part depuis jeudi à la 14^e édition de la fête du bijou d'Ath Yenni. Cette manifestation annuelle, devenue une tradition dans la localité d'Ath Yenni connue pour son bijou d'argent ancestral, s'est ouverte dans la matinée de jeudi en présence des autorités locales et des différents partenaires associés à son organisation, a indiqué à la presse le président de l'APC, Smail Deghoul.

En plus de la préservation de ce métier artisanal légué de

génération en génération malgré les difficultés et les problèmes rencontrés par ses professionnels, la fête du bijou se veut également un moment d'échange entre les artisans bijoutiers de la wilaya et ceux d'autres régions du pays qui prennent part à ce rendez-vous, a-t-il précisé.

Tameghra N Lfetta comme d'autres fêtes de l'artisanat organisées localement, contribue aussi au développement du tourisme culturel qui constitue une particularité au niveau de la wilaya de Tizi Ouzou, a souligné M. Deghoul qui a relevé le

nombre important de visiteurs enregistrés annuellement à Ath Yenni à l'occasion du déroulement de la manifestation.

Les stands d'expositions sont installés au niveau du CEM Larbi-Mezanni et la Maison de jeunes Keddach-Ali qui abritent également d'autres activités, notamment des conférences débats qui porteront sur l'artisanat du bijou, sa préservation et son développement, la prise en charge des problèmes posés par les artisans, a-t-il signalé.

Des rencontres qui regrouperont les artisans et les représen-

tants de différents organismes, tels que l'Agencor, la Chambre de l'artisanat et des métiers, les assureurs, les dispositifs de l'emploi et les impôts, a-t-il encore affirmé.

Smaïl Deghoul a rappelé que le manque de matière première, à savoir l'argent et le corail, et sa cherté constituent la principale contrainte des artisans bijoutiers des Ath Yenni et de toute la wilaya de Tizi Ouzou, d'où le recul de l'activité et les coûts élevés du produit fini proposé à la vente.

D. R.

Cinéma

Jeanne Moreau est décédée

L'actrice, âgée de 89 ans, avait notamment reçu le César de la meilleure actrice en 1992 pour son rôle dans «La vieille qui marchait dans la mer».

C'est une voix du cinéma qui vient de s'éteindre. L'actrice Jeanne Moreau, âgée de 89 ans, est décédée lundi 31 juillet à Paris, annonce son agent. La comédienne françai-

se, à la voix si particulière, a marqué l'histoire du cinéma français. Parmi ses rôles inoubliables, celui de Jeanne, dans «Les Amants», ou encore celui de Catherine dans «Jules et Jim».

L'actrice a reçu plusieurs prix dans sa carrière, dont le César de la meilleure actrice, en 1992 pour son rôle dans «La vieille qui mar-

chait dans la mer», et le prix d'interprétation féminine au festival de Cannes, en 1960.

Elle a tourné avec les plus grands comme François Truffaut, Orson Welles, André Téchiné ou encore Bertrand Blier. Sa dernière apparition sur le grand écran remonte à 2015 dans le film d'Alex Lutz, «Le talent de mes amis».



Mondial de handball U21 (Mondial-2017)
L'édition d'Alger prend fin

LE CHAMPIONNAT du monde 2017 de handball des moins de 21 ans, abrité par l'Algérie du 18 au 30 juillet, a pris fin dimanche avec la finale entre Danois et Espagnols disputée dans une salle Harcha-Hacène pleine à craquer.

Après cette finale folle Espagne-Danemark, remportée par les Ibériques (39-38 AP), le vice-président de la Fédération internationale de handball (IHF), Miguel Roca Mas, a pris la parole se félicitant de la réussite du Mondial-2017.

«L'Algérie a réussi son défi d'organiser un championnat du monde à la hauteur. Nos remerciements aux organisateurs ainsi qu'au public pour cette belle fête du handball», a dit le N° 2 de l'instance mondiale.

Le trophée a été remis au Capitaine de l'équipe d'Espagne,

sous les regards des joueurs du Danemark, malheureux finalistes et de la France qui a complété le podium à la faveur de sa victoire en match de classement devant l'Allemagne.

L'entraîneur espagnol Martin Sanz Ravier a fêté le sacre mondial avec son équipe au rythme des Campeone, Campeone scandés par le public de Harcha.

Le rideau est tombé sur la 21^e édition après 13 jours de compétition. Les matchs se sont déroulés à La Coupole et à Harcha.

La sélection algérienne conduite par l'entraîneur Rabah Gherbi s'est qualifiée au Tour principal avant de s'incliner en huitièmes de finale face à la Macédoine, terminant la compétition à la 14^e place.

Hania T.

Ligue 1/Recrutement
L'USM El Harrach met le turbo



CONFRONTÉE à une crise administrative aiguë ayant refait surface cet été, l'USM El Harrach a évité d'y sombrer en parvenant à bien mener son opération de recrutement qui permet au club de Ligue 1 algérienne de football d'aspirer à une saison bien meilleure que la précédente, lorsqu'elle avait patienté jusqu'à la dernière journée du championnat pour éviter la relégation.

La direction harrachie, à sa tête Abdelkader Manaâ, qui revient aux affaires après avoir remporté une énième bataille juridique contre son rival de toujours, Mohamed Laïb, a mis le turbo en matière de recrutement lors des derniers jours. Rien que pour samedi, l'USMH a engagé trois nouveaux joueurs, en l'occurrence Delhoum (ex-MC Oran), Baïteche (ex-JS Kabylie) et Banouh (ex-O Médéa). Le recrutement devait d'ailleurs être clôturé dimanche par l'engagement du désormais ex-attaquant de la JS Kabylie, Mebarki, qui porterait à 13 le nombre des nouvelles recrues du club banlieusard de la capitale en vue de la saison à venir.

«Nous avons réussi un bon recrutement. Des joueurs d'expé-

rience comme Bougueche (ex-MC Alger) et Delhoum, pour ne citer que ceux-là, nous seront certainement d'un grand apport la saison prochaine. Désormais et avec un effectif aussi garni, on va viser le haut du tableau», a déclaré à l'APS le vice-président, Fayçal Bensemra.

L'optimisme s'empare donc des responsables harrachis à près de trois semaines du coup d'envoi du championnat. Ils savent que leur pari est grand, eux qui veulent faire mieux que l'équipe dirigeante de l'ex-président Laïb, dont les saisons vécues aux commandes du club passaient et se ressemblaient, l'USMH n'ayant plus remporté aucun titre depuis 1998.

Le retour de Younes Iticène à la barre technique, après avoir songé à la démission moins de deux semaines de son recrutement, a soulagé les dirigeants harrachis qui n'avaient pas besoin d'un autre problème à régler avant l'entame des choses sérieuses en matière de préparation. L'équipe s'appête en effet à entrer en stage en Tunisie à partir du 3 août, a encore informé le bras droit de Manaâ.

Khelil Y.

Handball-mondial U-21 (Finale)/Danemark-Espagne (38-39)

La Roja sacrée
championne du monde

La sélection espagnole de handball a été sacrée championne du monde des moins de 21 ans (U-21), à l'issue d'une finale exceptionnelle devant son homologue danoise après prolongations (39-38), dimanche soir à la salle Harcha-Hacène d'Alger.



Par Kamel L.

Avec une aisance technique très remarquée, les joueurs espagnols ont entamé la partie tambour battant, à travers un jeu basé essentiellement sur les ailes, notamment l'ailier-gauche Odriozola Yeregui, arrivant à enchaîner les attaques l'une après l'autre, pour prendre l'avantage 6-4 à dix minutes de jeu.

Mais avec leur présence physique et la qualité de frappe de leur excellent demi-centre, Wuertz Jonathan, les Danois, vice-champions du monde, sont arrivés à égaliser (9-9) à la 20^e minute de jeu, poussant l'entraîneur espagnol, Martin Sanz, à changer la tactique de jeu, optant pour une défense avancée.

Mais c'était sans compter sur les variations tactiques des Danois qui ont changé carrément de jeu en optant beaucoup plus sur leur pivot, Saugstrup Jensen, qui a ramené son équi-

pe à une égalisation (15-15) à trois minutes de la fin de la première partie.

Aidés par un gardien des grands jours, les Espagnols, avec un jeu technique beaucoup plus plaisant, ont su trouver les ressources nécessaires pour finaliser cette première période à leur avantage (18-16).

Revenant des vestiaires, les Espagnols continuaient à dominer le match grâce à un excellent Dujshebaev Daniel, un demi-centre qui joue en défense comme en attaque, sans oublier la prestation du gardien, Ledo Mendez.

Dans le dernier quart d'heure de la partie, les Danois sont arrivés à égaliser (25-25), suite aux multitudes d'erreurs des attaquants espagnols, avant de prendre l'avantage pour la première fois depuis le début de cette finale (26-25).

A partir de ce moment, la pression a monté d'un cran dans le camp des deux équipes qui voulaient coûte que coûte remporter le trophée mondial, sans

arriver tout de même à se départager (26-26, 27-27, 28-28, 29-29), avant que les Espagnols ne prennent l'avantage (31-29), mais sans arriver à le conserver (32-32, à trois minutes de la fin).

Les public présent à Harcha a vécu une dernière minute d'exception. Alors que les Danois s'apprétaient à fêter leur sacre (34-33), les Espagnols ont égalisé à 20 secondes de la fin de la partie (34-34), avant que leur gardien n'arrête une balle de sept dans la dernière seconde qui donnera le droit aux deux équipes de jouer les prolongations.

Dans la première période des prolongations, les deux équipes n'arrivaient toujours pas à se départager (36-36), mais avec une meilleure fraîcheur physique chez les Danois, déterminés à remporter le sacre mondial, mais c'était sans compter sur cette équipe de la Roja qui a su décrocher cette coupe dans l'ultime seconde (39-38), grâce à son gardien Ledo Mendez.

K. L.

Déclarations

Déclarations recueillies par l'APS à l'issue de la finale des championnats du monde de handball des moins de 21 ans (U-21), remportée par l'Espagne devant le Danemark après prolongations (39-38), dimanche soir à la salle Harcha-Hacène d'Alger.

Martin Sanz Ravier (entraîneur de l'Espagne): Je remercie le public algérien qui nous a soutenu tout au long de cette finale. C'est un public en or qui mérite tous les honneurs. Nous méritons ce sacre mondial par rapport aux sacrifices de mes joueurs ainsi qu'à la prestation fournie dans ces joutes mondiales. Maintenant, nous allons préparer ces joueurs qui vont réintégrer la catégorie des seniors pour les prochaines échéances.

Dujshebaev Daniel (demi-centre/Espagne): C'est une finale de folie. Je n'arrive pas à réaliser qu'on a pu décrocher ce sacre mondial. Je remer-

cie mes coéquipiers, notamment le gardien de but, qui nous a fait sortir un match d'exception. Je suis vraiment surpris par ce public.

Ledo Mendez (gardien/Espagne): Je remercie mes coéquipiers qui ont répondu présents dans cette finale d'exception. Je suis très content de ma prestation d'aujourd'hui devant une superbe équipe danoise qui aurait pu remporter cette finale, mais Dieu m'a donné cette concentration pour arrêter ce fameux penalty dans la dernière seconde de la partie.

Gomez Abello Aleix (arrière-droit/Espagne): C'est un sacre très important pour cette génération qui a beaucoup travaillé pour décrocher ce trophée, le premier pour une sélection des U-21. Cette équipe constitue l'avenir de la première sélection en vue des prochains championnats du monde seniors. C'est un rêve pour tous les joueurs qui ont cru en leurs moyens

K. L.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Belkadi, directeur de l'Education : «L'engagement et le travail, clés de cette réussite»

Tizi Ouzou honore ses 161 lauréats aux examens scolaires



La direction de l'Education de la wilaya de Tizi Ouzou a organisé, hier, la traditionnelle cérémonie de remise de prix aux lauréats des différents examens scolaires. Quelque 161 lauréats ont été honorés par l'inspection académique de Tizi Ouzou au cours de cette fête tenue au niveau du théâtre régional Kateb-Yacine en présence des autorités et des parents des lauréats. Les lauréats issus des trois paliers, à savoir, le baccalauréat (37), le Brevet de l'enseignement moyen (56) et la 5^e année primaire (68) ont eu droit à un diplôme d'honneur et un micro-ordinateur portable grâce au financement de l'Assemblée populaire de wilaya (APW). Il y a eu beaucoup d'émotion chez les lauréats, notamment les trois meilleurs bacheliers avec des moyennes supérieures à 18/20, d'autant que leurs parents ont été conviés à la cérémonie, et ce, pour avoir honoré leurs établissements, leur wilaya et leur région à l'instar des deux lauréates Lilia Sab et Tin Hinane Chafai issues du lycée Mohamed-Said-Diouani de la localité de Makouda, à une vingtaine de kilomètres au nord de la ville de Tizi Ouzou. Un lycée moins nanti en moyens que de nombreux établissements de la wilaya qui a réussi à décrocher deux palmes, à savoir celle d'un taux de réussite le plus élevé dans la région voire à

l'échelle nationale avec plus de 94% et celle de compter parmi les lauréats nationaux deux de ses élèves, Lilia Sab et Tin Hinane. Ces deux dernières sont issues également du même village que leur proviseur, Tala Bouzrou. Pour le directeur de l'éducation de la wilaya de Tizi Ouzou, Djamel Belkadi, le secret de cette réussite se trouve dans le travail et l'engagement de tous les intervenants, les enseignants, les encadreurs, les parents et autres partenaires pour réunir les meilleures conditions à des élèves qui ont été brillants tout au long de leur scolarité. A ceux qui s'interrogent sur les clés de cette réussite continue des élèves de Tizi Ouzou, hissant leur wilaya à la plus haute marche du podium et surtout en la maintenant neuf fois consécutives, notre interlocuteur souligne que c'est le fruit du «travail». Il a rappelé que la consécration de Tizi Ouzou comme première dans tous les examens scolaires depuis 9 ans a été suivie d'un autre travail visant à améliorer les résultats au plan qualitatif. A ce propos, il n'a pas manqué de souligner que l'ensemble des 100 meilleurs élèves du premier trimestre de l'année en cours ont obtenu leur baccalauréat avec des moyennes supérieures à 14/20 et que cet effort sera poursuivi durant les prochaines années. **Hamid Messir**

Léger rebond du prix du pétrole



Loumis

Djalou@hotmail.com

Tipaza

Six dangereux terroristes neutralisés

■ Six dangereux terroristes ont été neutralisés hier, dans une opération de recherche et de fouille à Gouraya, wilaya de Tipaza, par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) qui a également récupéré des armes et des munitions, indique le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

Par Slim O.

«**D**ans le cadre de la lutte antiterroriste et lors d'une opération de recherche et de fouille menée dans la zone de Safsafa, daïra de Gouraya, wilaya de Tipaza, un détachement de l'Armée nationale populaire a neutralisé, ce matin du 31 juillet 2017, six dangereux terroristes et récupéré cinq pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, une mitrailleuse de type RPK, une quantité de munitions et divers objets», précise la même source. «Ainsi, le bilan de cette opération de qualité menée par les forces de l'ANP depuis le 23 juillet 2017, dans la zone de Safsafa, wilaya de Tipaza qui est toujours en cours, s'élève à la



neutralisation de huit terroristes et la récupération de neuf pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, une mitrailleuse de type RPK, une quantité de munitions et la destruction de plu-

sieurs casemates pour terroristes, contenant des explosifs, des bombes et plusieurs objets», conclut le communiqué.

S. O./APS

En provenance du Maroc

Plus de 15 quintaux de kif traité saisis

EN DÉPIT des statistiques relativement en baisse enregistrées ces derniers mois, il est clair que le trafic de drogue, particulièrement du kif en provenance du Maroc, continue à inonder le marché algérien. En effet, hier, pas moins de quinze quintaux et 71 kilogrammes de kif traité ont été saisis par l'ANP, la Gendarmerie nationale et les gardes-côtes à Béchar, Maghnia et Ain Témouchent. A ce titre, outre les saisies quotidiennes effectuées par les différents services de sécurité, le jackpot a été touché hier où pas moins de sept des quinze quintaux et 71 kilogrammes de kif traité ont été saisis dans la matinée. Ainsi, selon un communiqué du ministère de la Défense, la première

opération a eu lieu à Tlemcen et Maghania où 7 quintaux et 37 kilogrammes ont été récupérés par des éléments de la Gendarmerie nationale et des gardes-frontières de Maghnia dans la wilaya de Tlemcen. Plus tard, durant l'après-midi, une autre quantité tout aussi importante évaluée à huit quintaux de kif traité a été saisie à Béni Ounif, Béchar, par un détachement relevant du secteur militaire de Béchar. Portant ainsi la total à quinze quintaux et 71 kilogrammes de cannabis. «Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des éléments de la Gendarmerie nationale et des gardes-frontières de Maghnia, wilaya de Tlemcen, ont

saisi, ce matin 31 juillet 2017 (hier), une grande quantité de kif traité s'élevant à 7 quintaux et 37 kilogrammes, tandis que des éléments des gardes-côtes ont saisi à Ain Témouchent une autre quantité s'élevant à 34 kilogrammes», a précisé le communiqué du ministère de la Défense nationale dans un communiqué. Et d'ajouter quelques heures après que «grâce à la permanente vigilance des unités de l'Armée nationale populaire déployées le long des frontières, un détachement relevant du secteur militaire de Béchar a saisi, ce matin du 31 juillet 2017 (hier) à Béni Ounif, une importante quantité de kif traité s'élevant à huit quintaux. «Cette quantité vient s'ajouter à d'autres

saisies aujourd'hui à Tlemcen et Ain Témouchent au total de 15 quintaux et 71 kilogrammes de kif traité saisis aujourd'hui», a précisé le dernier communiqué du MDN.

Ainsi, ne serait-ce la vigilance des services de sécurité tous corps confondus, notamment celui de l'ANP, les frontières sud et sud-ouest du pays, particulièrement la région de Maghnia et de Béchar, sont incontestablement la plaque tournante du trafic, continuent d'être de véritables passeroies par lesquelles passent des grosses quantités de drogue, cette autre «arme fatale» pour anéantir la jeunesse algérienne.

Lynda Naili